



Accusé de réception en préfecture 062-216200402-20240709-2024-111-MEDJD-DE Date de télétransmission : 11/07/2024 Date de réception préfecture : 11/07/2024	
Numéro de l'acte	2024-111-
	MEDJD
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.9

## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024

### QUESTION N°2024-111

**CULTURE** : BOURSE AUX LIVRES – ETABLISSEMENTS DE TARIFS DE VENTE POUR LES JEUX DE SOCIETE ET DISQUES VINYLES

**RAPPORTEUR :**

Madame Stéphanie BODDAERT  
Adjointe au maire, Culture – Transition écologique

---

#### Le conseil municipal,

**Vu** la délibération 2027-158 du 20 décembre 2017 instituant les tarifs de vente des documents de la médiathèque municipale pour les bourses aux livres, qui sont pour rappel :

- Livres adultes, enfants, fiction ou documentaire : 1 €
- Lot de 5 revues : 0,50 €
- CD : 1 €

**Vu** l'arrivée en 2021 à la médiathèque des deux nouveaux supports : disques vinyles et jeux de société,

**Vu** le retrait de certains de ces documents qui ne peuvent plus être présentés au public pour des raisons d'obsolescence ou du nombre très réduit de prêts depuis quelques années,

**Considérant** la volonté de mettre également à disposition ces supports aux prochaines bourses aux livres,

#### Après avoir entendu son rapporteur,

**ARTICLE 1 : DECIDE** de fixer les tarifs pour les supports suivants :

- Jeux de société 3 € par document
- Vinyles 1 € par document,

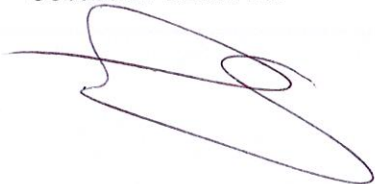
**ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la création de ces nouveaux tarifs.

**ARTICLE 3 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

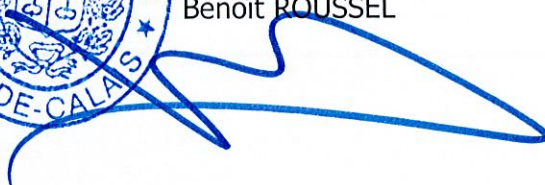
- Votes favorables	20
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Le secrétaire de séance,  
Sébastien BERNARD



Fait à ARQUES  
Le 9 juillet 2024

Le Maire,  
Benoît ROUSSEL





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024**

**Affiché le 10 juillet 2024**

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Neuf Juillet à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Trois Juillet Deux Mille Vingt Quatre accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **15 présents**
- **3 absents non excusés**
- **5 absents excusés avec pouvoir**
- **6 absents excusés sans pouvoir**

**Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Sébastien BERNARD.**

**Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU.**

**Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PREDHOMME.**

**Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Monsieur Benoît ROUSSEL.**

**Peggy VAN GOETHEM-MARECAU ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD.**

**Monsieur Sébastien BERNARD est nommé secrétaire de séance.**